ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 juin 2017

COMPTE-RENDU

En ce samedi, à 15h30 le président Franck SANSEAU ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire.

Seulement neuf personnes sont présentes à ce rendez-vous. Aucune procuration n'a été reçue.
Le quorum est cependant atteint.

Après un discours d'ouverture, le rapport moral est présenté par Nathalie et voté à l'unanimité.

Muriel doit nous présenter le rapport financier. Malheureusement, elle n'a pas préparé de rapport et ne peut rien dire, hormis que les activités sont toutes déficitaires !
Le vote est donc impossible et le quitus pour cette assemblée ne peut pas être donné. le bureau n'est donc pas encore démissionnaire et il faudra attendre le mois de septembre pour, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, afin de terminer une fois pour toute cette saison.

Cependant, nous passons tout de même aux questions et abordons le problème de la boîte postale.
Mayotte pneus, qui reçoit notre courrier, nous avait informé en amont que La Poste facture un supplément lorsqu'il y a deux destinataires ou plus dans la boîte postale.
A l'unanimité moins une voix, il est décidé de participer financièrement et de payer à Mayotte pneus une partie de la facture.
Il a été décidé de se renseigner auprès de La Poste pour éventuellement ouvrir une boîte postale à notre nom.

L'organisation du concert par le Barakili n'a pas été abordé, étant donné que la société n'a pas répondu à notre mail afin que nous puissions obtenir le budget prévisionnel et ainsi débattre de notre participation.

L'Assemblée Générale Ordinaire se termine à 16h00 et l'Amicale des Bretons de Mayotte offre un goûter aux participants.

Le Président
Franck SANSEAU